



Le **Développement Durable** chez Europe Services Déchets

Le partenaire des
Territoires Responsables

Le mot des Présidents

EUROPE SERVICES GROUPE, acteur de référence dans les services liés à l'environnement, a engagé ses trois filiales DECHETS, PROPLETE, VOIRIE, dans une certification **Qualité ISO 9001** depuis 2004, afin de mettre la satisfaction de ses clients au centre de ses préoccupations.

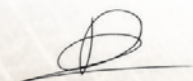
Dans la continuité de cette démarche et soucieux de développer des compétences dans le domaine de l'environnement, chaque entité a obtenu en **2009, la certification ISO 14001** qui engage la société à **identifier et maîtriser ses principaux impacts environnementaux**.

Dans le métier de collecte des déchets, notre responsabilité couvre à la fois **la satisfaction des usagers, la maîtrise des coûts, le respect de l'environnement et les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel**. C'est pourquoi, notre démarche Développement Durable concerne l'ensemble de nos activités et services, depuis nos **choix techniques et la qualification de notre personnel** jusqu'à **l'accompagnement des collectivités** et l'analyse de leur territoire.

Par ailleurs, les nombreux changements en matière de réglementation font évoluer les besoins des collectivités vers « **la gestion** » et « **le traitement** » **des déchets plutôt que leur « élimination** ». Nous mettons tout en œuvre pour répondre à ces évolutions et devenir votre partenaire privilégié. **Notre ambition** est de vous accompagner de **manière concrète et pragmatique** loin des concepts flous ou des discours formatés.

Nous vous invitons à découvrir, en toute transparence, les **premiers résultats** de notre engagement dans cette démarche de **développement durable** qui vise le juste équilibre entre **nécessité économique, responsabilité sociale et impératifs environnementaux**.

José de Magalhaes
Président du Directoire
Président Directeur Général



Philippe Sorel
Président du Conseil de Surveillance



Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Un mode de développement économique respectueux des hommes et de la nature

Le contexte réglementaire

Les objectifs du Grenelle 2

- Recyclage et valorisation des déchets : 35% en 2012 et 45% en 2015.
- Réduction de 7% des ordures ménagères et assimilées en 5 ans et de 15% des déchets destinés à l'enfouissement et l'incinération d'ici 2012.

Décret d'application du 11 juillet 2011

- Prévention et gestion des déchets : limitation des capacités des installations d'incinération

et de stockage, tri des biodéchets.

- Obligations de traçabilité et de transparence des acteurs de la chaîne de gestion des déchets et encadrement des installations de stockage de déchets inertes.
- Limitation à 60% de la capacité des installations de stockage et d'incinération des déchets non dangereux produits dans le département.

Les enjeux du Développement Durable dans le secteur de la collecte des déchets

PRESERVER LES RESSOURCES ET PREVENIR LES POLLUTIONS

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Participer à la valorisation des déchets

ACCROITRE LA SATISFACTION DES HABITANTS

- Limiter les nuisances sonores et olfactives
- Préserver le paysage dans l'intégration des points de collecte

GARANTIR LA SECURITE DES EQUIPAGES

- Prévenir les TMS
- Réduire les accidents de travail

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES

- Participer à la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi
- Assister les territoires dans le processus de labellisation

Chez ESD :

90%

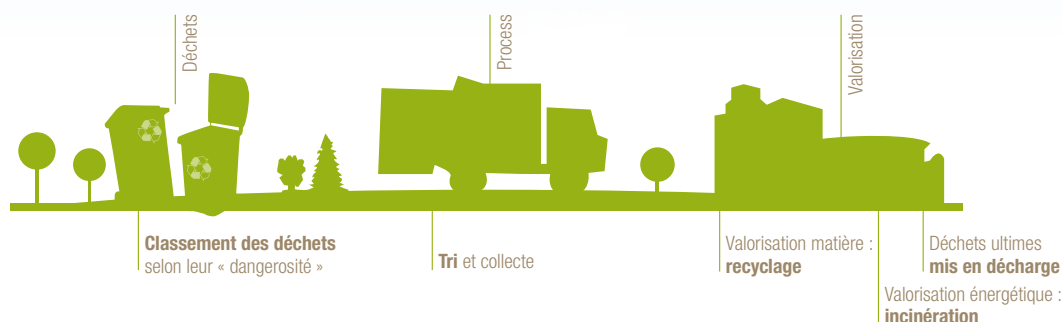
de CDI

40%

du personnel de plus de 5 ans d'ancienneté



ESD : Partenaire clef de votre « plan de prévention et de gestion des déchets »



Maîtrise des impacts environnementaux



- Utilisation de **véhicules aux normes Euro IV et Euro V**
- **Optimisation** des circuits de collecte
- **Suivi des consommations** de carburant
- **Service de maintenance intégré** permettant réactivité et efficacité
- **Collecte et valorisation** de nos pneus et des batteries
- **Tri sélectif et suivi** de nos déchets dangereux
- **Suppression des matières dangereuses**
- **Réduction de nos consommations** d'eau et d'énergie

Accompagnement de nos clients vers des solutions de gestion de leurs déchets



- Accompagnement à la **mise en place de la redevance incitative** (adaptation technique des camions, formation des salariés)

Bénéfices : augmentation du tri des déchets par les ménages et des déchets valorisés, respect de la réglementation en matière de la diminution des déchets incinérés

- Contribution à la **mise en place des bornes d'apport volontaire** (emplacements, volumes)

Bénéfices : sécurité des intervenants, réduction des bacs plastiques, intégration paysagère

- Participation active aux **bilans carbone de nos clients**

Politique sociale : conditions de travail et formation



- Mise en place d'un **défiibrillateur sur tous les sites**
- Partenariat avec la PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour la **réinsertion des personnes en difficulté**
- Prise en compte du **risque routier lors des collectes**
- Formation spécifique des **équipages de collecte** avec nos partenaires sociaux

140

mille tonnes de déchets collectés

100%

de véhicules Euro IV et Euro V

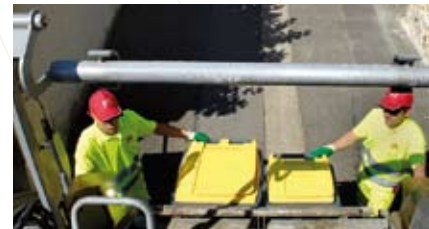




Nos points forts

Notre centre de gestion, un service pour vous, basé sur la transparence

- **Permanence téléphonique** pour la gestion des dépôts sauvages et prise de rendez-vous pour la collecte des encombrants afin de réduire les pollutions visuelles
- **Extranet** consultable 24h/24
- **Géolocalisation de nos collectes en temps réel** (porte à porte et Bornes d'Apport Volontaire)



Nos certifications Qualité et Environnement

- Qualité **ISO 9001**
- Environnement **ISO 14001**

Notre assistante sociale et notre préventeur sécurité

Présence d'une **conseillère sociale à plein temps** et **d'un animateur sécurité** pour accompagner les salariés dans leurs démarches administratives et dans la prévention du risque.

Nos prochaines étapes

Formation à l'**éco-conduite** des chauffeurs

Recherche et développement orientés vers les éco-technologies (véhicule électrique, régénération des batteries, benne à ordures hybride)

Signature de la **charte diversité**

Réalisation d'un **bilan carbone**

Suivi des évolutions réglementaires **EURO VI**

Proposition d'une offre alternative Développement Durable dans nos réponses aux appels d'offre

139

collaborateurs

11,7

millions d'euros de CA (2011)





Notre charte

Développement Durable



- 1 Réduire les **consommations d'énergie** et de **ressources naturelles**
- 2 Favoriser les **solutions de recyclage**
- 3 Responsabiliser et impliquer nos salariés aux **gestes environnementaux**
- 4 Anticiper les nouveaux marchés et **investir dans les éco-technologies**
- 5 **Cibler les fournisseurs** et sous-traitants adoptant une démarche Développement Durable
- 6 **Evaluer et limiter les risques** sociaux et environnementaux
- 7 Maintenir et promouvoir la **santé** et le **bien-être des travailleurs**
- 8 Assurer une **veille réglementaire et juridique** afin de respecter les exigences légales

